



AIN⁰¹
le Département



JEUNES MIGRANTS

Les places ouvertes
par le Département

- **224 places en janvier 2023**
portées par l'ADSEA (174 places)
et Alfa3a (50 places), principalement
sur le bassin de Bourg-en-Bresse
et Ambérieu-en-Bugey avec
quelques places à Oyonnax.
- **319 places en avril 2023**,
soit 45 de plus pour les mineurs
 - Alfa3a : 20 places sur Ambérieu-en-
Bugey et 25 places au Chalet
des Loges, propriété du Département
au Petit-Abergement,
 - Tremplin : 50 places créées pour les
jeunes majeurs.
- **344 places en septembre 2023**,
soit 25 de plus (création
d'un site éphémère à Jasseron
avec Alfa3a dans l'attente
de l'ouverture du site à Belley).
- **374 places en décembre 2023**,
soit 30 de plus (création d'un site
à Ambérieu-en-Bugey).
- **150 places supplémentaires
créées en 1 an**, qui correspondent
à la mobilisation de 2,1 M€
par le Département.

Département de l'Ain
13 avenue de la Victoire
BP 50415
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

Tél. 3001
Du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h
www.ain.fr

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS



Un groupe de MNA pris en charge
par les services départementaux

Un enjeu humain, social et d'avenir

Ils sont appelés communément MNA. Ce sont les mineurs non accompagnés arrivés en France. Ils sont pris en charge et placés sous la tutelle du Département, qui ambitionne de les aider à se réaliser grâce à l'intégration par le travail.

PAR MYRIAM DENIS

Ils partent, ils fuient. Parfois, la guerre, la famine, la misère, les mariages forcés. Ils quittent leur pays natal, leur famille, leur langue, tout ce qu'ils connaissent. Au terme d'un parcours souvent chaotique et semé d'em-bûches, entre les centres de transit, les passeurs, les dangers, la violence et les traumatismes, ils arrivent sur le sol français. **Ces jeunes garçons et ces jeunes filles sont placés sous l'autorité du président du Conseil départemental qui devient leur tuteur légal** : le Département les accueille, les évalue, les met à l'abri et les prend en charge. De 25 enfants arrivés dans notre département en 2009, ils sont plus de 330 par an aujourd'hui... « Le rythme des arrivées s'est considérablement accéléré depuis l'an dernier, témoigne Bérangère Novel, responsable du service Enfance adoption au sein de la direction générale adjointe à la Solidarité. Ce public, qui relève de la protection de l'enfance, a des besoins particuliers et nous devons répondre à ses demandes. Il est de notre devoir et de notre responsabilité de mettre ces jeunes à l'abri et de les accompagner. Mais comment faire, lorsque

nous n'avons plus de places ? » Elle n'a pas le temps de terminer sa phrase que déjà, le téléphone sonne. C'est le commissariat de police : deux nouveaux jeunes sont arrivés et il faut leur trouver une solution. Selon la clé de répartition prévue au niveau national par le ministère de la Justice, chaque département doit prendre sa part dans l'accueil de ces jeunes. Ainsi, **l'Ain prend en charge 1 % du flux des MNA arrivés sur le territoire national**. Les jeunes arrivent soit directement, soit sont orientés par la cellule nationale du ministère de la Justice. « Le Département assume sa mission, poursuit Bérangère Novel. Des places ont été et seront créées et les moyens financiers ont augmenté. Mais les budgets et les personnels qualifiés disponibles ne sont pas extensibles et bien d'autres jeunes qui relèvent de l'aide sociale à l'enfance ont aussi des besoins. **C'est un casse-tête. Nous voulons faire au mieux pour ces mineurs non accompagnés. Ce sont de chouettes enfants, ils ont soif d'apprendre et nous œuvrons aussi à rompre les idées reçues qui les entourent.** » ■



Le Département tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme

Confronté depuis des mois à une augmentation massive d'arrivées de mineurs non accompagnés, le Département de l'Ain n'est actuellement plus en capacité d'en accueillir davantage. Malgré l'ouverture de plus de 150 places supplémentaires d'hébergement en 2023, le Département ne dispose plus de solutions, ni temporaires, ni pérennes, ce qui le conduit au choix douloureux de suspendre temporairement la prise en charge des MNA arrivés directement sur son territoire.

Le président du Département demande donc solennellement une nouvelle fois au Gouvernement de lui donner les moyens de poursuivre son action pour éviter ces situations humaines insoutenables.

TEMOIGNAGES

Des jeunes motivés

Seydou et Ahmed ont été pris en charge par le Département. Ils confient leurs espoirs pour cette nouvelle vie, en France.

Seydou a 17 ans. Il est arrivé du Mali en janvier 2021. D'abord pris en charge par le Secours catholique, il a été orienté vers les services du Département. Il a débuté assez rapidement les cours de FLE (Français langue étrangère), une langue dont il connaissait quelques bribes. « Au Mali, je n'allais pas à l'école, confie-t-il. Mais je suis très motivé pour apprendre. Quand je suis arrivé au collège de Péronnas, en 3^e, je poursuivais les cours de FLE. J'ai passé mon brevet. » Au collège, il fait la connaissance de M. Lemoine, le CPE (conseiller principal d'éducation) de l'établissement. À cette époque, Seydou rédige une lettre au Département, en expliquant combien il était important pour lui de rejoindre une famille qui puisse l'accueillir. « Au foyer, c'était difficile de parler le français avec les autres, alors qu'à l'école j'apprenais la langue. » « Au collège, une de mes professeurs m'a demandé ce que je voulais faire plus tard, je lui ai répondu que je voulais travailler dans l'électricité, poursuit-il. Elle a cherché une entreprise qui pouvait m'accueillir. » Aujourd'hui, il est en première année de CAP



Seydou s'est bien intégré dans sa famille bénévole

électricité au CFA du BTP. « Désormais, je vis chez M. et Mme Lemoine et leurs enfants. Ça se passe très bien. J'apprends plus vite le français ; le soir, on re-travaille tous ensemble. Les autres, dans ma classe, sont nés ici. Pas moi. C'est difficile, mais je suis motivé. » Mme Lemoine témoigne de cet accueil : « Nous avons une grande maison et l'accueil fait partie de nos convictions, partagées avec nos enfants. Avec l'association Les Enfants de Bohème, le collège et le Département, nous avons pu mettre cet accueil en place. Et nous en sommes tous très heureux ! » **Ahmed, quant à lui, est arrivé de la Côte d'Ivoire en juillet 2022.** Dans son pays natal, il est allé à l'école jusqu'en 6^e puis travaillait dans un garage. Il a 16 ans aujourd'hui et a rejoint la MFR (Maison familiale rurale) de Balan en apprentissage. Son rêve ? Devenir boulanger. « En apprentissage, j'apprends un métier et j'ai un travail, ça me motive. J'aime faire des pains, des baguettes. En cours, j'apprends le français. Pour aller à la MFR, je prends le bus puis le train. Pour aller chez mon patron, je marche. Je me lève vers 5 h 30 mais ça va. Plus tard, je voudrais être boulanger. » ■

Des employeurs satisfaits

La boulangerie Aux saveurs des pains, à Bourg-en-Bresse, accueille un jeune MNA en apprentissage. « Nous le connaissons, il avait déjà fait des stages chez nous grâce à Alfa3a », expliquent les gérants. « Ces stages nous ont permis de l'accompagner au plus près de son projet, renchérit Nicolas Norguet, chargé d'insertion professionnelle d'Alfa3a. Il a ainsi pu intégrer rapidement un centre de formation en apprentissage. » Les patrons d'Ahmed ne tarissent pas d'éloges sur « leur » jeune. « Il est ponctuel, il apprend vite, il est à l'écoute et poli. Il chante à la boulangerie ! **Nous sommes partis pour trois ans avec lui, peut-être plus ! On l'emmènera aussi loin que possible.** »

DES PATRONS SOLIDAIRES

« Pour accompagner l'employeur, je suis allé rencontrer ses futurs patrons à la boulangerie. Je leur ai expliqué qui il est, comment on l'accompagne, le cadre législatif. Souvent, les employeurs me demandent si nos jeunes ont leurs papiers. On aborde avec eux ces points administratifs », ajoute Nicolas Norguet. Des patrons qui se posent des questions, et qui se mobilisent aussi, à l'image de Patricia Hyvernât*. La boulangère de la Chapelle-du-Châtelard préside aujourd'hui l'association Patron.ne.s solidaires, qu'elle a rejoint après sa grève de la faim pour permettre de régulariser son apprenti, Yaya.

« Ces jeunes sont pleins de courage. Souvent, ils arrivent ici en ne parlant quasiment pas français. Ils ont une envie de s'en sortir », complète Nicolas Norguet, rejoint par David Lacrepinière, développeur d'apprentissage à la Maison familiale rurale de Balan, spécialisée dans les métiers de bouche. « Nous travaillons main dans la main avec Alfa3a. Ces jeunes sont assidus, attentifs ; ils s'abreuvent des formations. » ■

* Voir Interaction n° 116, p. 11